

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **15 (1879)**

Heft 21

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

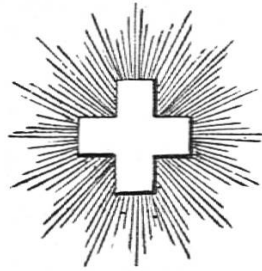
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

1^{er} NOVEMBRE 1879.

XV^e Année.

N^o 21.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Séance du Comité central des instituteurs de la Suisse romande à Lausanne. — L'enseignement supérieur est nécessaire au perfectionnement et au progrès de l'instruction populaire. — Quelques réflexions d'un instituteur primaire vaudois (*suite et fin*). — De l'enseignement du dessin géométrique (*suite et fin*) — Correspondance. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique. — Nominations.

Séance du Comité central des instituteurs de la Suisse romande à Lausanne.

Le 12 octobre s'est réuni à Ouchy, dans l'hôtel d'Angleterre, le Comité central de la Société pédagogique de la Suisse romande. Des délégués des divers cantons français, excepté le Valais et le Jura bernois, étaient présents à la séance que favorisait aussi de sa coopération le président honoraire de la Société, M. le conseiller d'Etat Boiceau¹. On s'est occupé essentiellement des questions relatives à la translation du Comité directeur et du siège de l'*Educateur* à Neuchâtel. On y a aussi traité de certaines questions administratives et des dépenses de la Société. On se proposait de faire choix des thèses à discuter dans le prochain

¹ L'absence des délégués du Jura était due à des circonstances personnelles très valables.

Congrès scolaire à Neuchâtel. Mais, après discussion, on a décidé d'en ajourner le choix définitif au mois de mai 1880.

Voici les questions posées dans la séance du Comité central du 12 octobre 1879, et parmi lesquelles on choisira celles qui seront traitées au Congrès scolaire de Neuchâtel, en 1881, à moins qu'il ne s'en présente d'autres dans l'intervalle.

1^o Question non discutée au Congrès de Lausanne. (Rapport de M. Gigandet, du Jura.)

2^o M. *Villommet* (Neuchâtel). Les examens annuels des écoles sont-ils bien l'expression de l'état éducatif et intellectuel de celles-ci ? Quelles réformes devrait-il y être apporté ?

3^o M. A. *Daguet*. Déterminer les vrais caractères des méthodes inventive et socratique (en distinguant l'une de l'autre) et en montrer les applications aux diverses branches de l'enseignement.

4^o M. A. *Daguet*. Que faut-il penser du système qui tend à sacrifier le développement du cœur à celui de l'esprit, comme on l'a proposé dans certaine assemblée scolaire ?

5^o M. *Rey* (Genève). On entend encore fréquemment affirmer que l'instruction enlève aux enfants le respect pour leurs parents. — Cette opinion est-elle fondée ? — Si oui, que doit faire l'École pour atténuer ou détruire ce mauvais résultat de son œuvre ?

6^o M. *Pelichet* (Vaud). L'enseignement du langage à l'école enfantine et dans le degré inférieur de l'école primaire.

7^o M. *Majeux* (Fribourg). Les sections sont invitées à étudier l'utilité et l'organisation d'une maison disciplinaire où seraient envoyés, par les cantons de la Suisse romande, les enfants vicieux dont la présence à l'école est un danger pour leurs condisciples.

8^o M. *Roland* (Vaud). On s'est plaint en diverses fois à l'autorité supérieure que, malgré tout ce que l'on fait pour propager l'instruction dans nos écoles, on ne trouve pas de nos jours à la campagne, aussi facilement qu'il y a 50 ans, des hommes capables de remplir les fonctions de greffiers municipaux ou autre emploi communal. — Cette observation est-elle fondée ? — Si oui, quels sont les moyens de remédier à cet état de choses ?

9^o M. A. *Daguet*. L'enseignement secondaire est-il organisé de manière à compléter l'enseignement primaire, sans nuire à ce dernier, et de façon à réaliser son programme particulier, en donnant une préparation suffisante pour les élèves qui se destinent à l'enseignement supérieur.

Après les nominations faites par le Comité central jointes à celles qui ont été accomplies par les sections elles-mêmes, les Comités se trouvent composés comme suit :

MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL.

Fribourg : A. Majeux, Fribourg. — *Vaud* : Colomb, Aigle ; Pelichet, Lausanne ; Durand, Lausanne ; Roland, inspecteur, Aubonne ; Herminjard, Morges ; Roux, directeur, Lausanne. — *Neuchâtel* : Miéville, Travers ; Villommet, Neuchâtel. — *Genève* : Lombard, Genève ; J.-D. Rey,

Genève. — *Jura bernois* : Schafter, Delémont ; Gobat, Corgémont. —
Valais : Bruttin, Sion. — Délégué de la *Suisse allemande* : Balsiger,
Munchenbuchsée.

COMITÉ DIRECTEUR.

Aug. Biolley, président, et comme tel président de la Société romande ; Rougemont, vice-président ; Tripet ; Numa Girard, secrétaire ; Villommet, gérant.

Suppléants : Geissler ; Scherf ; Adolphe Girard.

RÉDACTION.

Alex. Daguet, rédacteur en chef ; Aug. Biolley, sous-rédacteur pour la partie pratique ; Numa Girard, collaborateur pour la partie pratique.

La séance du Comité central a été suivie, selon l'usage, d'un repas fraternel où de bonnes paroles ont été prononcées. M. Daguet a porté un toast au président sortant, M. Cuénoud, et a exprimé le regret de le voir quitter sa place à la direction de la Société et cette dernière quitter Lausanne, son centre géographique, et qui en serait aussi le siège naturel, si la Société ne s'était pas donné pour mission de rayonner dans les diverses parties de la Suisse romande. M. Cuénoud a répondu que ce n'était pas sans regret qu'il avait pris une détermination que motivent les devoirs de sa position actuelle.

**L'enseignement supérieur est nécessaire au perfectionnement
et au progrès de l'instruction populaire.**

Le Ministre de l'Instruction publique en France, M. Ferry, en passage à Marseille, a prononcé dans le banquet public qui lui a été offert les paroles suivantes :

« De même que la lumière éclaire d'abord les sommets pour
» arriver dans les vallées, de même le développement de l'ensei-
» gnement supérieur est la condition du développement de l'en-
» seignement populaire. »

Si nous osions mettre notre modeste prose à côté du langage pittoresque et cependant exact de M. Ferry, (ainsi l'appelle le *Journal de Genève* dans un de ses derniers numéros) nous rappellerions une autre image dont nous nous sommes servi ici même dans l'article intitulé : *Un établissement d'instruction supérieur est-il un objet de luxe dans un petit pays ?* (*Educateur* 1876, page 177) où nous disions « un enseignement supérieur » bien organisé fait l'effet de ces torrents qui alimentent les » rivières et les torrents de la plaine. »

Lumière des hautes cîmes ou torrents des montagnes, l'ins-

truction supérieure est nécessaire, indispensable à l'instruction primaire et secondaire, si celle-ci doit progresser et se renouveler avec les progrès de la science. A. D.

Quelques réflexions d'un instituteur primaire vaudois.

(Suite.)

Quittant ce point de vue général sur l'éducation dans la famille, je ne m'occuperai que du côté de cette éducation qui concerne notre sujet.

À cet égard que font la généralité des parents ?

Pendant que le jeune homme est encore sur son banc d'écolier, la plupart d'entre eux lui donnent les conseils que voici :

« *Il n'y a pas besoin d'être savant, lorsqu'on veut n'être qu'un agriculteur.* » Ou bien : « *La belle instruction ne donne pas à manger, et avant tout il faut apprendre à gagner son pain.* » Ou bien encore : « *On vous enseigne à présent un tas de balivernes qui vous sont inutiles, au lieu de ne vous enseigner seulement, comme de notre temps, que l'écriture, la lecture, un peu de chiffres, le catéchisme et les psaumes.* »

Quelle influence pernicieuse ces paroles imprudentes n'ont-elles pas sur l'esprit de l'enfant. Et si ce dernier est déjà enclin à la paresse et à la nonchalance, il les a bien vite acceptées et mises en pratique.

Et dire que ces mêmes parents, s'ils ont une lettre un peu importante à écrire, un compte à débrouiller, quelque chose à cuber ou à toiser, vite ils en appelleront à la bonne volonté du maître d'école pour faire cette besogne !

L'instituteur s'efforcera de faire comprendre à l'enfant qu'il n'y a qu'un temps pour s'instruire, de profiter de ses jeunes années pour acquérir des connaissances, que ces connaissances lui seront indispensables dans la pratique de la vie, que l'homme instruit est généralement plus considéré, que l'examen fédéral le retrouve à l'âge de 20 ans, etc., etc. Mais, hélas, il n'arrive que trop souvent que rentré à la maison, toutes ces exhortations sont anéanties par une seule parole de ces trop insoucieux parents !

Prenons maintenant le jeune homme après sa sortie de l'école.

Ses parents lui conseilleront-ils de continuer son instruction, ou simplement de conserver par le moyen de la lecture celle qu'il a acquise à l'école ; de profiter de toutes les circonstances à sa portée, pour amplifier ou fortifier ses connaissances ?

Non ! Du moins pour la plupart d'entr'eux. Ils se contenteront

de présider à ses plans de plaisir, de fêtes, d'amusements. Ils auront bien une pièce de 5 ou de 10 francs à lui donner pour participer à une fête ou plus souvent à un bal public dans une localité voisine, éloignée quelquefois de plusieurs lieues, où ce jeune débutant dans la vie passera deux ou trois jours et une ou deux nuits, et où il aidera de son mieux à faire dans ce siècle présent les bacchanales d'autrefois. Mais s'il y a dans le voisinage une conférence religieuse ou morale, scientifique ou sociale, ou même agricole, on lui fera bien comprendre qu'il ne doit pas perdre son temps et son argent pour de pareilles futilités.

Voilà l'éducation générale de beaucoup de familles.

Quel remède à apporter à cet état de choses ?

Comment réformer la famille et la société ?

C'est là une tâche qui n'incombe pas à notre modeste vocation. Cependant, l'instituteur ne craindra pas de donner à l'occasion ses bons conseils aux parents; et surtout prêchera par l'exemple dans sa propre famille. Mais là se borne notre mission. C'est aux pasteurs, s'ils y peuvent quelque chose, qu'il appartient d'entreprendre cette œuvre régénératrice de la famille et de la société. Donc à côté de l'oubli des jeunes gens et des défauts des méthodes, nous pouvons placer comme une des causes principales, la mauvaise éducation dans la famille.

Enfin M. Gigandet, dans une de ses dernières conclusions, énonce le désir que l'instituteur soit aidé dans la tâche des écoles complémentaires *par toute autre personne capable*.

Je voudrais insister davantage sur ce point.

Ces leçons complémentaires ont lieu pendant l'hiver, alors que le régent a déjà pas mal de besogne dans son école; il est donc raisonnable qu'il soit soulagé dans ce supplément de leçons, par le dévouement d'autres personnes, par exemple: les pasteurs pour l'enseignement de l'histoire, la littérature; les médecins pour les sciences naturelles; les architectes ou arpenteurs pour les mathématiques; les avocats pour l'instruction civique, etc., etc. Ces leçons pourraient être données sous forme de conférences, ce qui aurait un attrait de plus pour les jeunes gens.

Dans les localités de notre canton où ces écoles complémentaires ont été établies, c'est le régent, à la bonne volonté duquel on ne se lasse pas de faire appel, qui est resté jusqu'à présent seul, solide au poste.

Ce surcroît de leçons, au moment où la tâche de l'instituteur est la plus ardue, pourrait avoir une influence fâcheuse pour sa santé.

En voici un exemple.

Dans une localité de notre district (district de Nyon), le régent, homme courageux et dévoué, établit une école complémentaire, et afin d'encourager les jeunes gens, adressa aussi son appel aux adultes; de sorte qu'il eut à ces leçons une quarantaine d'auditeurs. Tout alla bien pendant deux mois; mais au bout de ce temps, le maître fit une grave maladie, à laquelle n'avaient pas peu contribué le zèle et le travail intellectuel de ce héros du devoir, victime de son dévouement.

En terminant ces réflexions, qui sont plus étendues que je n'avais d'abord l'intention de le faire, je prie vos lecteurs de me pardonner d'avoir été aussi long.

Si quelques points de mon écrit paraissent erronés ou peu acceptables, c'est avec reconnaissance que je recevrai les-observations qu'on pourrait m'adresser.

Ce n'est pas un esprit de critique qui m'a guidé dans ce travail; mais bien le désir d'être utile à la cause que nous servons.

H. JOUSSON-GOLAY, instituteur.

De l'enseignement du dessin géométrique.

(Suite et fin.)

Si nous supposons un cours de quatre ans, voici le programme qu'on pourra remplir :

Dans la première année on fera les constructions de la géométrie élémentaire et les moulures. Comme applications, on dessinera des dallages, des parquets, des toitures, des vitraux, des décorations murales qui prêteront au lavis à l'encre de Chine ou aux couleurs.

Il faut rejeter les modèles de parquets et de dallage qui par la combinaison des teintes présentent une sorte de relief, car un plancher doit paraître uni, symétrique dans toutes ses parties et ne pas produire de ressaut.

La deuxième année sera consacrée à la continuation des exercices précédents et plus spécialement à l'ornementation géométrique. On fera des grecques, des méandres, des carrelages, des mosaïques, des rosaces comme applications. C'est le moment d'exercer l'élève à l'emploi de la plume géométrique.

La troisième année est réservée aux règles générales de la géométrie descriptive. On ne s'occupera que de la représentation des solides, car l'expérience nous apprend que les projections orthogonales d'un volume sont plus faciles à déterminer que les traces d'une ligne ou d'une surface dans les diverses régions formées par les plans de projection.

Comme l'intuition doit toujours être à la base du dessin, il sera nécessaire d'avoir une série de corps géométriques en bois, en gypse ou en verre avec deux plans à angle droit, mais pouvant s'ouvrir au moyen d'une charnière.

On dessinera le cube, le parallépipède, le prisme, la pyramide, le cylindre, le cône, la sphère, l'hélice et les surfaces qui en dérivent. On représentera quelques sections et quelques pénétrations. Le maître fera aussi découper dans du carton le développement des principaux solides. Cet exercice donnera occasion à l'instituteur d'expliquer la construction des patrons employés par les tailleurs, les selliers, les cordonniers, les ferblantiers, etc.

Si le temps le permet, on pourra aussi traiter quelques projections obliques et donner une idée générale des ordres d'architecture avec le dessin d'une colonne toscane par exemple.

Pendant la quatrième année on appliquera le dessin de projection aux produits de l'industrie. On choisira des sujets dans la menuiserie, la charpente (assemblage), la coupe des pierres, la serrurerie, l'horlogerie, les machines, les instruments de l'agriculture, etc.

Le maître fera aussi exécuter deux ou trois plans et il donnera quelques explications sur la théorie des ombres et du lavis. Tous les dessins seront faits d'après des objets réels, mis devant les yeux des élèves. Les cotes seront indiquées avec soin et les coupes seules seront teintées suivant la matière employée à la fabrication de l'objet. L'échelle est laissée à l'appréciation de l'instituteur.

Les détails seront dessinés de grandeur naturelle, représentés en projection et non en perspective.

Comme nous l'avons déjà dit, le maître fera toutes les esquisses au tableau noir et il fera dessiner le même modèle par toute la classe. En donnant ses explications, il questionnera les jeunes gens qui suivent le cours et tâchera de leur faire trouver les principes de la construction du dessin.

Si la classe n'est pas nombreuse, il pourra faire marcher deux sections parallèlement; l'une sera occupée au trait pendant que l'autre fera le lavis et réciproquement.

Les corrections seront individuelles ou communes. Les élèves n'ont pas tous la même habileté; les uns font plus d'erreurs que d'autres, aussi l'instituteur doit-il examiner toutes les planches avant de les faire passer à l'encre. Il indique à chacun les défauts de construction et si la même faute est répétée par plusieurs, il rend toute la classe attentive à l'erreur et indique les moyens de la corriger.

Il nous resterait encore à indiquer les cours de dessin qu'on

pourrait introduire dans les écoles ; mais ici, il faut laisser toute liberté à l'instituteur. Suivant les besoins de la contrée, il donnera plus de développement à telle partie, tandis qu'il restreindra telle autre. Il devra donc choisir ses modèles dans les diverses collections.

Ce qu'il devra toujours rejeter ce sont les machines compliqués, auxquelles le lavis prête un grand air admiré des parents et des novices, les façades, les plans, les bâtiments étrangers qui ne sont d'aucune application dans notre pays, enfin tout dessin industriel qui n'a pas d'utilité pratique.

Si le dessin technique est obligatoire pour les écoles secondaires, il devrait l'être aussi pour toutes les écoles primaires supérieures. En conséquence, pendant les trois dernières années scolaires, une heure par semaine à cette branche, l'élève acquerrait la connaissance des instruments. Dans sa carrière d'artisan, de laboureur, il pourrait comprendre le dessin d'une machine ou d'un instrument, et, en supposant qu'il eût quelque peu profité des leçons, il lui serait possible de faire le plan d'un meuble ou d'une construction simple sans avoir recours aux hommes de l'art.

On dit que le dessin est la langue de l'ingénieur. Mais quel est l'homme qui dans la vie n'est pas obligé de faire exécuter certains travaux et de diriger des ouvriers ? Mais c'est surtout au point de vue industriel que cette branche des études a besoin d'être pratiquée dans nos établissements d'instruction, tant pour former le goût artistique que pour développer l'habileté de la main.

Nos productions industrielles ne peuvent rivaliser avec celles de l'étranger et si, dans certains domaines, la Suisse ne veut pas être dépassée, il ne faudrait, semble-t-il, rien moins que refaire l'éducation esthétique de toute une génération. C'est à cette tâche difficile que se sont dévoués plusieurs hommes marquants de notre pays ; l'école peut aussi, pour sa part, contribuer à cette œuvre méritoire qui trouvera, nous n'en doutons pas, un partisan dans tout instituteur ayant à cœur la prospérité et le bonheur de la nation.

H. GOBAT.

CORRESPONDANCE

Du Jura bernois ¹.

Monsieur le rédacteur,

La *Volkszeitung* de Herzogenbuchsée, journal radical, a publié sur les

¹ Nous supprimons beaucoup de détails dans la lettre suivante et surtout les noms propres. Notre correspondant ne le trouvera pas mauvais. *Nomina sunt odiosa*. La *Volkszeitung* ne paraît pas à Bâle, comme nous l'avons dit par erreur.

hommes d'école de Berne et du Jura des articles que notre feuille catholique de Porrentruy, le *Pays*, s'est empressée de traduire et qui seront sans doute venus à votre connaissance. Personne mieux que vous ne serait à même d'apprécier à leur juste valeur les articles en question. Mais, comme il peut aussi ne pas vous convenir d'entrer en matière, j'ai pensé que quelques réflexions d'un homme qui a appartenu à l'Ecole normale mise en scène, ne seraient pas déplacées dans la circonstance. Les articles de la *Volkszeitung*, il est vrai, ne peuvent pas prétendre à être considérés comme de l'histoire ; c'est du pamphlet tout pur à l'endroit de MM. Ruegg et Friche, les directeurs des Ecoles normales de Munchenbuchsée et de Porrentruy et un pamphlet dont l'auteur n'a pas le courage de signer ses lignes, au mépris du précepte de Boileau :

- « Un anonyme écrit n'est pas d'un honnête homme,
- » Quand j'attaque quelqu'un, je me signe et me nomme. »

Pour servir de passeport à ses attaques l'auteur anonyme a jugé à propos de les faire précéder d'un brillant panégyrique de M. Thurmann, le savant géologue et mathématicien, et de parler aussi avec éloge de son successeur, M. Daguet, qu'il appelle un *excellent homme*, un *instituteur d'or* et le *père des instituteurs de la Suisse romande*. Mais de l'historien ni du littérateur pas un traître mot, il ne le connaît pas. Et que d'inexactitudes dans les autres allégations de l'anonyme !

D'abord l'Ecole normale de Porrentruy, pas plus que la Société d'émulation, n'a été fondée par un seul homme, mais par les efforts réunis de Neuhaus de Bienne, Stockmar, Thurmann, Choffat, etc. En second lieu, si les mathématiques et les sciences naturelles florissaient dans la première école normale sous l'impulsion habile de M. Thurmann, je ne pourrais en dire autant de la littérature, des langues, de l'histoire et même de la pédagogie. La langue française, par exemple, s'enseignait d'après la grammaire Noël et Chapsal et on n'y connaissait pas le P. Girard. C'est au successeur de M. Thurmann, à M. Daguet son successeur immédiat en 1843 et à M. Péquignot, qui succéda à M. Daguet en 1848, qu'échut la tâche de donner à ces branches d'études la place et le développement qu'elles comportaient. L'auteur des articles paraît croire que l'on faisait de la politique à l'Ecole normale sous M. Daguet. C'est le contraire, et je me rappelle fort bien que le premier soin de ce directeur en y arrivant fut de faire mettre de côté les journaux politiques et quelques livres qui n'étaient pas faits pour de jeunes élèves-maitres.

Savez-vous quand M. Daguet a fait de la politique, c'est à la fête de la Constitution, quand certain orateur français vint prêcher l'annexion du Jura à son pays, en termes blessants pour la Suisse. Notre directeur lui répondit de la belle manière, et les partisans de l'orateur exotique menaçant l'orateur suisse qui avait le courage de les braver en face, nous nous levâmes pour le défendre, une vingtaine environ, prêts à lui faire un rempart de nos personnes, si l'affaire avait tourné mal comme il le paraissait et comme elle aurait peut-être tourné sans nous.

L'auteur des articles parle de *la légende des modérés de Porrentruy*. Je préfère l'histoire à la légende et aux racontars de ceux qui ne savent

pas ou savent mal l'histoire vraie. Elle m'a été dite cent fois par le savant et spirituel professeur Kuhn de Bienne, de la bouche duquel je tiens bien des détails et qui a laissé des notes curieuses sur les premières phases de l'École et le personnel enseignant, dont il s'en fallait bien que tous les membres eussent été choisis avec tact. Mais à bon entendeur salut. Ne troublons pas la cendre des morts, dans leur tombe, *sans nécessité absolue* et ne renouvelons pas l'histoire des caveaux des Jésuites et princes-évêques. *(Un instituteur et ami de M. Kuhn.)*

Berne, le 28 septembre 1879.

L'exposition scolaire permanente suisse, à Berne, livres sur commande et contre remboursement, les cartes Dufour aux prix réduits suivants :

1^o La grande carte (25 feuilles, échelle 1,100,000 à 52 fr.

2^o La carte générale (4 feuilles, échelle 1,250,000) à 12 fr. 50.

Les deux cartes sont solidement collées sur toile.

3^o Les feuilles de l'atlas topographique (canton de Berne) sont vendues aux écoles à 25 cent. la pièce, à M. les pasteurs et instituteurs à 50 cent., collées sur carton elles coûtent 20 cent. de plus, sur toile 35 cent.

La Direction.

BIBLIOGRAPHIE

Programme de l'école cantonale de Porrentruy, pour l'année 1879, chez Boéchat, fils.

Le corps enseignant se compose de 14 membres la plupart français de langue, comme il convient à une institution essentiellement française et dans laquelle on n'entre pas pour y faire ses études en allemand.

M. Meyer (un suisse allemand), homme capable et estimé est toujours Recteur.

Le personnel étudiant se composait de 109 élèves. Il y a accroissement; car pour l'année 1877-78 nous ne trouvons que 78 jeunes gens. La division réelle est plus fréquentée que la section littéraire puisqu'il n'y a que 33 élèves dans la dernière et 99 dans l'autre. Les élèves sont jurassiens en grande majorité; on compte cependant un certain nombre de Suisses allemands des cantons voisins.

Dans le programme, nous trouvons l'expression assez curieuse de *portraits biographiques*, employée pour désigner la forme sous laquelle est donné cet enseignement. Aucun ouvrage ou manuel n'étant indiqué, on ne peut se faire une idée exacte de ce qu'on entend par là. La forme biographique se justifierait mieux, à notre avis, dans l'école populaire qu'à l'école cantonale, où la forme du récit continu et pragmatique serait à sa place.

Une dissertation relative aux sciences naturelles accompagne le programme. Elle est intitulée : *Un Récif madréporique fossile*. L'auteur est M. Koby, maître ou professeur de sciences naturelles, conservateur du Musée et directeur du jardin botanique. M. Koby a fait une étude spéciale des théories de Darwin sur les Récifs.

Des Ecoles professionnelles de jeunes filles, par M. E. de Budé, mémoire couronné au concours de la Société d'utilité publique. Paris, Sandoz et Fitchbacher. Desrois à Genève 1879. 84 pages.

« Les femmes n'ont inventé ni l'algèbre ni le télescope, mais elles font » quelque chose de plus que tout cela ; c'est sur leurs genoux que se » forme ce qu'il y a de plus excellent au monde, un honnête homme et » une honnête femme. Si la jeune fille s'est laissée bien élever, elle élève » des enfants qui lui ressemblent et c'est le plus grand chef-d'œuvre du » monde. »

Ces paroles mises en épigraphe en tête de la brochure de M. de Budé, qui voudrait s'imaginer qu'elles ont été écrites par Joseph de Maistre l'apologiste paradoxal de l'esclave, de l'inquisition et du bourreau ? Il était charmant à ses heures, ce pourfendeur contre-révolutionnaire et absolutiste.

L'auteur, M. de Budé, estime que si, dans ce siècle, on a beaucoup fait pour l'émancipation intellectuelle de la femme, on n'a pas fait assez pour la mettre en état de gagner sa vie et de remplir des carrières positives et lucratives. Le moyen principal pour y conduire, c'est la création d'écoles professionnelles pour le sexe comme il en existe en France depuis 1862 (pour les jeunes filles âgées de 12 ans). En Suisse, il y a une école de commerce pour les filles, à St-Gall. A Bâle, on a beaucoup fait pour l'industrie professionnelle et la fabrication des soieries occupe beaucoup de femmes. A la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, les écoles industrielles ont une section pour les jeunes filles. Vaud n'a pas d'école professionnelle pour les femmes. Genève a une école complémentaire et plusieurs cours. Mais M. de Budé voudrait la création d'une école professionnelle proprement dite, qui comprendrait : I. L'imprimerie, la lithographie et gravure ; II. Bijouterie, peinture en tous genres, dessin ; III. Coifferie, taille de robes, tricotage, fleurs et broderie ; IV. Emploi dans les bureaux, postes, télégraphe, tenue des livres ; V. Arts manuels domestiques, cuisinière, pâtissière.

M. de Budé développe cette idée d'après ce qui s'est fait à Munich où il y a une institution de ce genre.

Il croit encore qu'on pourrait ajouter à cette école tout ce qui tient à la galanterie, la frappe, le gaufrage et la fabrication de capuchons de lampe, éventail, étalés dans les magasins et que nos femmes pourraient faire aussi bien que les étrangères qui les font en France et ailleurs.

M. de Budé oublie peut-être un peu que ce que nous faisons ne vaut jamais ce qui se fait à Paris, pour bien des gens du moins.

L'idée de M. de Budé mérite d'être examinée et prise en considération.

A. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — Dès sa fondation en 1819, la Société de Zoug a toujours eu pour principe de se tenir sur le terrain *patriotique et national*, fidèle à sa belle devise : « *Amitié, science, patriotisme*. Elle

a toujours repoussé l'idée de faire de la politique pratique. Mais il est des esprits avides de jouer un rôle, qui voudraient la pousser hors de sa voie et lui faire copier les Sociétés qui se piquent de participer avant le temps aux luttes du présent. C'est avec le plus grand plaisir que nous avons vu le manifeste de la section de Bâle combattre énergiquement ces tendances qui ne sont bonnes qu'à fausser et dénaturer complètement l'esprit Zoflngien. Que ceux à qui le culte de l'esprit national et patriotique ne suffit pas, entrent dans l'*Helvetia*. C'est là leur place.

— Le Conseil fédéral a porté de 1000 à 3000 francs, pour l'année 1880, l'allocation faite aux expositions scolaires permanentes. On ne nous dit pas quelles sont les expositions ainsi qualifiées.

(*Soloturner-Schulblatt*).

SOLEURE. — Il a paru chez Ient et Gassmann une brochure intitulée : *Le Jardin de l'Ecole (Der Schulgarten)*, de Max. Kolb.

(*Soloturner-Schulblatt*.)

ETATS-UNIS. — On a découvert à San-Francisco le triste commerce que faisaient les membres du jury d'examen composé de messieurs et de dames, si on peut donner ce nom à des coquins et coquines qui moyennant 100 à 200 dollars en pièces de cinq fr. révélaient aux aspirants et aspirantes les questions qui leur seraient adressées. Voilà où mène l'odieux amour de l'or qu'on voudrait déjà inculquer à l'enfance.

PRUSSE. — Le nouveau ministre des Cultes et de l'Instruction publique, M. de Puttkamer, a saisi l'occasion d'une audience accordée à la Société des instituteurs pour faire sa profession de foi. M. de Puttkamer déclare que le point de vue auquel il se place ne plaira pas à tout le monde; car il se propose de travailler à l'union de l'école avec l'église qu'il regarde comme un levier de l'éducation populaire. L'Eglise a, selon lui, un droit historique relativement à l'école. Quant à la question des traitements, il se sent le devoir de faire le nécessaire. Mais il ne croit pas à la nécessité de l'élaboration d'une loi nouvelle et d'une refonte en bloc de l'organisation scolaire.

(*Preussische-Lehrerzeitung*.)

PARTIE PRATIQUE

STYLE ET COMPOSITION.

Nous avons reçu peu de travaux sur le dernier sujet proposé. — *Bons conseils*. — (Voir page 269). C'est encore le travail de *F. Perey*, de Mollens, qui est le meilleur de ceux qui nous sont parvenus.

Pour ne pas répéter sans cesse les mêmes observations, faire les mêmes remarques, nous nous contenterons de rappeler qu'il faut,

vingt fois sur le métier remettre son ouvrage,

tout en tenant compte des instructions que peut donner le maître.

L'une des choses les plus importantes à acquérir, c'est la *propriété des termes*, car la pensée doit être exprimée justement, exactement.

Est-il juste, par exemple, de dire : *briser le nid ?.... allonger leur agonie ?.... les moineaux piquaient le blé ?.... etc ?...*

Il importe aussi de mettre tous ses soins à la construction des phrases. — *Ce que je vous dis là, je le dis aussi pour les petits animaux tels que, etc.,* est une construction défectueuse.

Voici comment un jeune garçon pourrait s'exprimer en parlant à ses camarades qui ont l'intention de se mettre en campagne pour faire la guerre aux oiseaux : (*Voir Larive et Fleury, page 137.*)

Paul, Jules, je suis sûr que vous partez pour aller chercher des nids. Vous avez donc déclaré la guerre aux laboureurs ? On nous l'a souvent dit à l'école, les oiseaux sont les auxiliaires des jardiniers et des cultivateurs. Chassez les oiseaux d'un jardin, et aussitôt les chenilles y pullulent et rongent les feuilles des arbres. Puis les papillons éclosent et déposent leurs œufs dans les chairs des plus beaux fruits. Chaque fruit piqué par eux est un fruit perdu. Les légumes ne sont pas à l'abri de leurs ravages. Les poires et les pommes deviennent la proie d'autres insectes. Les noisettes mêmes ne sont pas épargnées. Certaines espèces de charançons s'attaquent aux feuilles des vignes et les font mourir. Bref, une multitude d'insectes sont le fléau des jardins. Dans les champs il existe d'autres légions de petits ravageurs s'adressant les uns aux céréales, les autres aux plantes fourragères encore sur pied. En vain le laboureur a sué et peiné pour se procurer une abondante récolte : il a compté sans les insectes qui lui en enlève une notable partie. Combien de gardes-champêtres ne faudrait-il pas pour arrêter ces dégâts ? Heureusement les oiseaux sont-là qui en remplissent l'office. Leur chasse incessante empêche les insectes de se multiplier et de tout dévorer. Nos champs sont d'autant mieux gardés qu'il y a plus d'oiseaux dans la campagne. N'est-il pas dès lors criminel de poursuivre ces derniers et de chercher à les détruire ? Lorsqu'on découvre un nid et qu'on en prend les œufs, on anéantit par cela même je ne sais combien de générations d'oiseaux qui garantiraient les cultures. On augmente ainsi la chance des mauvaises récoltes ; on fait un tort immense à son pays. Croyez-moi, allez-vous promener par les champs tant que vous voudrez, mais ne touchez pas aux nids d'oiseaux. En le faisant vous appauvririez toute la contrée. — Les jeunes dénicheurs comprirent ce qu'il y avait de censé dans ces observations de leur camarade, et bornèrent leur expédition à une simple promenade à travers les guérets et les bosquets.

Dictée.

Le lion de Lucerne.

Dans un *pan* de rochers *perpendiculaires*, a été creusée au *ciseau* une *grotte* où *git* un *lion colossal*, traversé d'un *dard* et renversé sur des *débris* d'armes et d'*écussons*. Le noble animal rend les *flots* de son *généreux sang* ; mais faible et mourant, il s'appuie encore sur le *bouclier* aux *armes de France* ; et un dernier rayon de *fierté* brille dans sa force qui s'épuise et dans son courage qui s'éteint. La pensée de ce lion est *sublime* et digne des *héros* qu'il honore. L'effet de ce *monument* est très imposant, dans ce rocher *gigantesque*, au sein de ce *bocage solitaire*,

au-dessus d'un miroir d'une eau limpide qui semble le *grandir* encore en le reproduisant. On ne peut s'empêcher d'être *ému*, en sa présence, des images qu'il retrace et des souvenirs qu'il rappelle, surtout des noms des *victimes* gravés, pour toute inscription, sur le rocher qui le supporte ; et les pensées *généreuses s'exhaltent* naturellement à la vue de tous ces noms *héroïques*.

1. *Mots à expliquer* : Pan, perpendiculaires, ciseau, grotte, gît, lion, colossal, dard, débris, écussons, flots, généreux, bouclier, armes de France, sublime, héros, monument, gigantesque, bocage, solitaire, ému, généreuses, s'exhaltent. — Rappeler le massacre des Suisses à Paris.

2. *Familles des mots* : Débris, gigantesque, héros, grandir, honore.

3. *Homonymes* : Pan, sang, eau.

ARITHMÉTIQUE.

(Cours élémentaire.)

Pour terminer le résumé du Cours élémentaire de M. G. B. publié dans le *Manuel général*, nous donnerons une leçon au complet, c'est la 1^{re} de la 3^e semaine du 3^e mois. — Dans le prochain numéro, nous présenterons quelques observations à propos de ce *Cours*.

Nous sommes arrivés au nombre cent ; déjà, l'autre jour, vous l'avez écrit comme ceci : 1 ^c ; faisons le petit changement que vous savez et

écrivez-le ainsi : 1. Une centaine s'écrit donc comme une unité, comme une dizaine, avec le même chiffre 1 ; je pourrais écrire à la suite du 1 le mot centaine, ou la lettre *c* ; nous trouvons plus commode de placer le *c* au-dessus du chiffre. De même deux centaines ou deux cents s'écriraient :

^c
2 ; trois centaines ou trois cents s'écriraient : ^c3 ; quatre centaines... ;

^c
neuf centaines ou neuf cents s'écriraient : ^c9. Vous avez tous fait cela en même temps que moi et vous avez compris. Refaisons-le d'une autre manière ; écrivons nos neuf chiffres en colonne et ne mettons qu'une seule fois la lettre *c* en tête de la colonne. Charles, présentez à vos camarades quatre feuilles de centaines de barres, trois *d* u trois feuilles de dizaines et deux barres isolées à la craie ; disposez le tout sur le bureau ; Etienne, vous décomposerez le nombre en centaines, en dizaines et en unités ; Jules le nommera, et nous verrons comment nous pourrons l'écrire en chiffres. — Quatre centaines, trois dizaines, deux unités simples. — Quatre cent trente-deux. — Regardez au tableau la colonne des centaines ; je mets le doigt sur le chiffre quatre. Quel chiffre faut-il pour représenter les dizaines ? — Il faut un 3, puisqu'il y a trois dizaines. — J'écris ce trois à droite des centaines et je le surmonte de sa petite lettre *d*. Pourquoi l'ai-je placé à droite et non pas à gauche des centaines ? — Vous nous avez appris que les dizaines se placent à droite des centaines, parce qu'en nommant un nombre, on nomme les centaines avant les dizaines. — C'est cela ; que nous reste-t-il à écrire ? — Deux unités. — Il faut donc un deux surmonté d'un ?... — D'un *u*. — Voilà

qui est fait, le nombre est écrit. Lisons-le : quatre centaines, trois dizaines et deux unités ou plus vite...? — Quatre cent trente-deux unités. — Félix, présentez à vos camarades cinq cent soixante-trois haricots et écrivez ce nombre, comme le précédent. — Voilà cinq sacs, cinq cents : un 5 pour les centaines ; six cornets, soixante : un 6 pour les dizaines et trois haricots isolés, trois unités simples : un 3 pour les unités. — Emile, etc , etc. Ecrivons encore quelques nombre de la même manière.

Une question avant d'aller plus loin : combien a-t-il fallu de chiffres pour écrire les nombres qui viennent de nous occuper ? — Il en a fallu trois. — Bien ; un pour ?... — Un pour les unités simples, un pour les dizaines, un pour les centaines. — C'est cela ; faisons cette remarque : quand nous écrivons un des neuf premiers nombres, un chiffre suffit, celui des unités ; quand nous écrivons les nombres de dix à quatre-vingt-dix-neuf ? — Il faut deux chiffres : celui des dizaines et celui des unités. — Comment fait-on lorsque le nombre ne contient pas d'unités isolées,

du du du

comme cela arrive pour 10, 20, 30, etc. — On met un zéro à la colonne des unités. — Ainsi tout nombre qui contient une ou plusieurs dizaines doit avoir ?... — Deux chiffres. — Devinez alors combien doit avoir de chiffres un nombre dans lequel il y a une ou plusieurs centaines ? — Il doit avoir trois chiffres. — Qui sont ? — Le chiffre des unités, celui des..., etc. — Attention, voilà la question difficile ; combien faut-il alors de chiffres pour écrire le nombre cent, répondez Amédée ? — Monsieur,

c

c d u tout à l'heure vous n'en avez mis qu'un seul, comme cela : 1. — 1 0 0 Vous avez raison, mon ami, mais je ne vous avais pas encore appris que tout nombre qui contient des centaines, même une seule centaine, doit s'écrire avec trois chiffres. Voyons cela ; préparons nos trois places, un *c*, un *d*, un *u*... — Combien de centaines ? — Une. — Ecrivons 1 à la place des centaines, qu'y aura-t-il à la place des dizaines et à celle des unités ? — Rien du tout. — Mais nous avons un chiffre qui veut dire *rien*. — C'est le zéro ! — A la bonne heure ! Mettons donc un zéro à la place des dizaines, un autre zéro à la place des unités, et voilà nos trois chiffres, et voilà aussi une centaine ou cent. Quel est le chiffre qui vaut cent dans ce nombre ? — C'est le chiffre 1 puisqu'il est surmonté d'un *c*. — Que vaut le zéro qui est surmonté d'un *d* ? — Il n'a aucune valeur. — Il tient seulement la place des dizaines absentes et, de même, celui qui est surmonté d'un *u* : il tient la place des unités absentes aussi : Vous n'aurez pas plus de peine à écrire deux cents : Charles veut essayer.... C'est bien cela, il n'y a qu'à mettre le chiffre 2

<i>cdu</i>	à la place des centaines et deux zéros pour tenir la place des
200	dizaines et des unités. Jules écrira au-dessous le nombre trois
300	cents ; Emile écrira quatre cents ; nous écrirons pareillement
400	cinq cents..., neuf cents. Copiez tous ce petit tableau.... Exer-
500	çons-nous à lire chacun de ces nombres.... Ecrivez-en quel-
600	ques-uns sous ma dictée....
700	
800	
900	

(Degré intermédiaire.)

41. La Jungfrau a 4039 m. de haut, le Mont-Blanc en a 4632.

Combien de centimètres le Mont-Blanc a-t-il de plus ? (59 300 cm)

42. A. boit chaque jour une bouteille de vin à 75 c. Qu'est-ce qu'il dépense par an pour le vin ? (273 fr. 75.)

43. Une ville a 12 500 habitants. Combien y consomme-t-on de café en comptant en moyenne 160 gr. par personne et par mois ? (24 000 kg.)

44. Quelle quantité de viande consomme-t-on dans cette même ville en comptant 80 gr. par personne et par jour ? (365 000 kg.)

45. Quelle somme y dépense-t-on pour le café et pour la viande en estimant le prix moyen du café à 2 fr. 60 et celui de la viande à 1 fr. 25 par kg. (62 400 fr. + 456 250 fr. = 518 650 fr.)

46. Le petit Charles ne voulait pas croire que personne ne peut compter jusqu'à 2 000 000 000. Alors son père lui a donné le calcul suivant à faire : Combien d'années et de jours devrais-tu encore vivre pour compter jusqu'à 2 milliards si, dès aujourd'hui, tu comptais pendant 10 heures par jour et que tu pusses compter 5000 par heure ? (112 ans 120 jours.)

PROBLÈME DE GÉOMÉTRIE.

XI. Quelle est la surface du cercle circonscrit à un triangle dont les trois côtés sont 4 m., 5 m. et 6 m. ?

(Proposé par M. A. Perret, à la Chaux-de-Fonds.)

NOMINATIONS

Vaud. — *Enseignement primaire. Brevets de 1879.* — MM. Auguste Martin, Froideville ; Louis-Albert Berthier, Fiez ; Louis Magnenat, Crassier (prov.) ; François Isabel, Villars sur Ollon ; Constant-Daniel Augsbourger, Peyres et Possens ; Louis Logoz, Bioley-Magnoux. — Mlles Fanny Bury, Châtel (Bex) ; Aline Reymond, école temporaire de Gérignoz (Château-d'OEx) ; Julie Cousin, Poliez-le-Grand (réf.) ; Louise-Sophie Yersin Yverne ; Louise Dufour, Chavannes s. Lausanne, Louise Rouge, Vinzel (prov.).

Mutations. MM. Jaques Dériaz, Dizy ; Jean-François Pasche, Morges ; Emile Luquiens, Chardonnay-Montaubion (prov.) ; Charles-Jules Bernard, l'Abbaye ; Louis Salomon, Combremont-le-Petit ; Mme Jenny Viquerat, école temporaire du Mont (Château-d'OEx).

Non brevetés. MM. Ferdinand Bard, Chavornay, 3^e classe temporaire ; François-Louis Nicod, Seyte d'Enbas (Ormont-dessus), école temporaire.

Enseignement secondaire ou supérieur. MM. Emile Baudat, professeur ordinaire de littérature grecque à l'académie de Lausanne ; Charles-Edouard Porret, instituteur pour le latin et l'allemand au collège d'Aubonne ; Octave Uldry, instituteur pour le français, la géographie et l'arithmétique au même collège ; Edouard Payot, instituteur pour le latin, le grec et l'histoire au collège de Nyon.

MM. Auguste Reitzel et H. Vullieumier, sont chargés à titre extraordinaire des cours de littérature allemande à l'académie.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.